



Communiqué de presse intersyndical FSU, CGT et Solidaires

INSPE : avenir des antennes de Blois et Bourges

Défendre la démocratisation du métier d'enseignant et le maillage territorial

À partir de la rentrée 2026, une licence professorat des écoles (LPE), portant sur l'ensemble des enseignements dispensés à l'école primaire, sera proposée sur tout le territoire... enfin, presque. Dans notre académie, seuls quatre sites sur six ont été retenus pour accueillir les futurs étudiants en LPE. Ainsi, sans aucune concertation et avec des justifications purement comptables, les antennes de Blois et Bourges n'offriront pas de licence à la rentrée et assureront uniquement les formations en MASTER. Or, avec le passage du concours de recrutement des professeurs des écoles à la fin de la licence, les places en master dépendront totalement des besoins locaux du rectorat, qui refuse de s'engager au-delà de 2 ans.

La FSU, la CGT et Solidaires alertent sur le risque de fermeture des sites INSPE de Bourges et Blois à l'horizon 2028:

Si cette décision de ne pas accueillir d'étudiants en licence sur Blois et Bourges devait être entérinée, elle constituerait un recul majeur pour la démocratisation de l'accès aux métiers de l'enseignement et porterait atteinte au maillage territorial indispensable à un service public d'éducation de qualité.

Depuis des années, les centres de formations de Blois et de Bourges permettent à des étudiant·es de bénéficier d'une formation initiale de proximité. Leur disparition aurait pour effet mécanique d'éloigner encore davantage la formation des futur·es enseignant·es, rendant plus difficile l'entrée dans la profession pour celles et ceux qui n'ont pas les moyens matériels, financiers ou familiaux d'étudier à plusieurs dizaines ou centaines de kilomètres de leur domicile, dans des villes où le coût de la vie est plus élevé.

Le maintien d'un réseau de formation équilibré constitue un enjeu stratégique pour garantir l'attractivité des métiers et soutenir les établissements ruraux et urbains de chaque département. Fermer des sites de proximité est donc totalement contraire avec l'objectif affiché de résoudre les problèmes criants d'attractivité du professorat des écoles.

Par ailleurs, la fermeture des sites de Blois et Bourges aura aussi des conséquences sur les personnels : les agents contractuels risquent de ne pas être reconduits ; les personnels devront être réaffectés sur d'autres missions ou faire au quotidien des trajets vers Orléans ou Tours.

Pour toutes ces raisons, la FSU, la CGT et Solidaires appellent l'université et le rectorat à renoncer à tout projet de fermeture, à garantir la pérennité des sites de Blois et Bourges notamment en y ouvrant des groupes de licence LPE et à engager un travail concerté pour renforcer la qualité et l'accessibilité de la formation des enseignant·es, dans chaque département, quelle que soit l'origine sociale des étudiants.